

Act' Up, une provocation de trop

Article rédigé par *Document**, le 17 juin 2005

[Tribune parue dans Valeurs Actuelles le 17 juin 2005.] - Le dimanche 5 juin, des militants d'Act Up ont voulu commémorer le premier anniversaire du "mariage" de Bègles en organisant un simulacre de mariage entre deux femmes dans la cathédrale Notre-Dame de Paris.

Une messe, célébrée par l'archevêque de Paris devant des milliers de fidèles, venait de se terminer. Mgr Jacquin, recteur de la cathédrale, a été victime des échauffourées qui ont suivi. Dans l'enceinte de la cathédrale, les militants d'Act Up ont crié " Benoît XVI, homophobe, complice du sida ".

" Association issue de la communauté homosexuelle, Act Up-Paris veille à défendre équitablement toutes les populations touchées par le Sida ", lit-on sur le site Internet de l'association. C'est d'ailleurs au titre de la lutte contre le Sida qu'elle touche chaque année des subventions publiques.

On ne peut qu'être surpris d'apprendre que la violation d'un lieu de culte relève de la santé publique. Il ne s'agit plus là de défendre des populations, mais bien de venir empêcher des personnes de pratiquer librement la foi qu'elles ont choisie. Les militants d'Act Up ne toléreraient-ils donc pas que d'autres aient une croyance ? Savent-ils ce que vit individuellement chacun de ceux qui viennent à Notre-Dame soit pour se recueillir, soit pour profiter de ce lieu culturel et patrimonial ?

Par leur action, ce sont deux principes fondamentaux qu'ils remettent en cause. Ils ne respectent d'abord pas le droit à la liberté religieuse et la simple liberté individuelle. Ce lieu est un lieu de culte qui, en tant que tel, a une valeur sacrée pour des millions de croyants. C'est aussi un lieu chargé d'histoire, source d'inspiration pour François Villon, Victor Hugo et Paul Claudel, où Philippe le Bel a réuni les premiers Etats Généraux du Royaume en 1302 pour affirmer l'indépendance de la France à l'égard de la papauté, où Napoléon a été sacré empereur en 1804, où le général de Gaulle s'est rendu, en 1944, pour célébrer la libération de la France, avec le général Leclerc et les chefs de la Résistance française. On mesure la dérive de cette association au choix qu'elle a fait de ce lieu sacré chargé de symboles et d'histoire pour se livrer à une provocation violente mais dérisoire dans le but d'élever un comportement intime en revendication sociale.

Act Up ne respecte pas non plus l'élémentaire liberté de chacun à choisir son mode de vie. Aucun prêtre ne va célébrer une messe dans leurs locaux. Personne ne vient chez ces militants réclamer qu'ils se soumettent à tel ou tel choix de vie. Certains militants d'Act Up s'autorisent, eux, cette licence. Il ne s'agit plus de défendre un comportement mais de vouloir l'imposer à tous.

Ils déconsidèrent ainsi, par cet acte inadmissible, la cause qu'ils défendent. Il est normal que l'argent public serve à lutter contre le sida. Il n'est pas acceptable en revanche qu'il serve à alimenter un activisme de l'intolérance. Au-delà même de cette dimension financière, c'est l'élémentaire respect des principes humanistes qui est ici mis en cause. Des élus de la Nation ne peuvent pas l'accepter. Il est temps que ces pratiques, qui relèvent de l'intimidation, cessent.

*Cette tribune, publiée le 17 juin 2005, a été signée à sa parution par 14 parlementaires.

> La liste des députés signataires

> D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à Décryptage

>